



LA FEUILLE DU



TOUCH

Bulletin Apériodique de T.A.E. (Tournefeuille Avenir et Environnement)

Avril 1999

Tournefeuille : Le village sera-t-il enfin traversé par une 2x2 voies ?

La DDE a convaincu la municipalité d'accepter et de contribuer au doublement de la RD632 sur quelques centaines de mètres, à partir de l'échangeur de la rocade Arc en Ciel.

La solidarité est l'une des valeurs fondamentales à préserver et à développer dans notre démocratie.

L'un des rôles de chaque citoyen est de veiller à ce que la qualité de vie soit agréable pour tous et le reste. Pour cela nous devons éveiller les pouvoirs publics qui restent les seuls maîtres des décisions qui feront notre avenir.

TAE est un rassemblement de femmes et d'hommes de bonne volonté qui œuvrent dans ce sens en particulier sur l'environnement. Le sujet principal de ce numéro concerne la circulation automobile et ses nuisances. Une agression supplémentaire se déroule sous nos yeux au niveau de l'échangeur de Tournefeuille sur la rocade Arc en Ciel.

La DDE a convaincu la municipalité d'accepter et de contribuer au doublement de la RD632 sur quelques mètres.

- Pour quoi faire ?
- Du stockage de véhicules ?
- Quel est le but ultime ?

Couper Tournefeuille en deux jusqu'à Plaisance par une 2x2 voies ?

Il est clair qu'à certaines heures de la journée il y a des ralentissements, c'est le tribut à payer à l'urbanisation et à la population croissante.

Tournefeuille n'est plus le village d'antan, c'est devenu une ville !

Les solutions ne sont pas celles proposées aujourd'hui. Les 4 voies, les tunnels, les ponts ne seront profitables qu'aux entreprises de travaux publics. C'est le devoir de chacun de réfléchir, en utilisant d'autres moyens de transport, en contribuant à un meilleur étalement des heures de départ et de retour, en étant solidaire par un habile co-voiturage, les BONNES solutions ne manquent pas...

Un autre mal nous guette.

Après la « vache folle » et les veaux « aux hormones », les OGM (organisme génétiquement modifié) et les pesticides employés par une agriculture toujours plus intensive sont la menace de la décennie à venir. Nous nous devons d'agir pour éviter la propagation des maux de cette fin de siècle. Chacun doit dès aujourd'hui réfléchir sur sa responsabilité quant à nos conditions de vie du siècle prochain.

Olivier Lambeaux
Président de T.A.E.

Sommaire

La Pollution Automobile dans Tous les Sens

Effet sur la sante des polluants

Que faire contre la pollution ?

La RD 632

*** Le conseil général améliore le cadre de vie**
*** Bd V Auriol, enfin une 2x2 voies !**

Les O.G.M.

Que Faire contre la pollution ?

Un peu de civisme : "Est-ce que le fait de renoncer à ma voiture sert vraiment à quelque chose ?" , "N'est-ce pas une goutte d'eau dans la mer ?" Sont sûrement des questions que vous vous posez. Il est évident que quelques initiatives individuelles ne suffiront pas à résoudre le problème. C'est pourquoi seule une prise de conscience collective fera avancer les choses.

Eviter de prendre son véhicule personnel à moteur, c'est réduire les polluants émis et les décibels. De même, couper le moteur lors des arrêts prolongés, en vérifier les réglages, et entretenir son véhicule participeront à cet effort collectif. On note, en effet, que les trajets

(Suite page 3)

TAE, Bulletin d'adhésion 1999

Nom.....Prénom.....

Adresse

TéléphoneFax :

Adhésion : Individuelle 80 F, Couple 100 F, Etudiant 50F

Retourner à TAE,

17 rue M. Fonvielle, 31170 Tournefeuille

Vous pouvez nous contacter par mel : tae31@multimania.com

Notre serveur web : <http://www.multimania.com/tae31>



La pollution Automobile dans tous les Sens

Les nuisances de la circulation automobile

Toute action qui tend à fluidifier le trafic routier peut sembler bonne pour la sécurité en particulier au niveau des entrées et sorties des rocade. Mais la fluidité encourage à accroître le trafic et la vitesse. La fluidité induit une augmentation du niveau de bruit. La fluidité entraîne une plus grande pollution de l'air.

La fluidité encourage à accroître le trafic et la vitesse

Le citoyen lambda n'est pas stupide, il choisit le trajet le plus confortable (le plus court, le plus rapide, le plus fluide). Toute personne sensée choisira dans la mesure du possible l'itinéraire qui lui apporte du confort. Dans un processus de bouchon en milieu urbain tout action en faveur de la fluidité se révèle déjà caduque 6 mois plus tard. Nous avons pu vivre cela à divers endroits autour de Toulouse.

De plus il est évident que fluidité va avec vitesse, donc la bonne intention d'éviter des bouchons dangereux sur une rocade, va se traduire par des

risques supplémentaires liés à la vitesse dans nos rues.

La fluidité induit une augmentation du niveau de bruit

Plus la fluidité augmente, plus de débit augmente. Pour mieux vous fixer les idées vous trouverez ci-contre une échelle de bruit. Le niveau sonore est doublé tous les 6 dB. Pour un débit de 6 v/h (véhicules/heure) le niveau sonore moyen est de 51 dB, si le débit atteint 10 v/h il est de 53 dB, et de 73 dB pour 1000 v/h.

Au niveau de l'échangeur Tournefeuille -Rocade Arc en Ciel, on compte déjà plus de 20 000 v/jour

Bientôt les essais en vol du Concorde seront qualifiés de murmures bucoliques par les anciens ! De nos jours, tout le monde se mobilise pour l'air, la couche d'ozone mais le bruit est une pollution insidieuse. La réduire est le défi majeur du XXI^{ème} siècle. Au volume sonore induit par le débit moyen doit s'ajouter celui des pics de trafic.

Les impacts du bruit sur la santé dépendent de la durée, la répétition et l'intensité. Ils sont divers et concerne aussi bien une diminution des facultés auditives, que la perte de sommeil, le manque de vigilance ou d'attention, la fatigue, les migraines, voire des otites. Le coût pour la société est difficile à chiffrer mais en 1978 (date de la dernière estimation !) il était déjà de 25 MF/an. Le ministère de l'environnement a donné une grande priorité à la

chasse au bruit (pas à la palombe).

La fluidité entraîne une plus grande pollution de l'air

Il est clair que plus il y a de véhicules plus le volume de gaz d'échappement sera important. Que respirent les habitants proches des carrefours et rocade, et quelles sont les conséquences sur leur santé, de leur «bon bol d'air» ?

Les principaux polluants actuellement surveillés sont le dioxyde de soufre, le dioxyde d'azote, l'ozone, l'oxyde de carbone, le plomb, les particules en suspension (depuis peu) ainsi que les composés organiques volatils. Les deux derniers ne sont pas encore soumis à réglementation. On distingue selon leur source : **Une pollution primaire** émise directement dans l'atmosphère, par exemple :
- la pollution soufrée issue de combustion du fioul et du charbon ;
- la pollution par les oxydes d'azote issue de la combustion des moteurs et des industries ;
- la pollution par les hydrocarbures, poussières et métaux issus de multiples activités.

Une pollution secondaire plus complexe :

-il s'agit de la pollution photochimique avec formation notamment d'ozone qui résulte de la réaction du dioxyde d'azote, du monoxyde carbone et des composés organiques volatils issus des activités humaines (transports, industries), avec le rayonnement solaire intense.

L'échelle du bruit

Seuil de Douleur

- 180 dB Fusée au décollage
- 130 dB Réacteur d'avion à 10 m
- 120 dB Discothèque, concert

Difficilement supportable

- 110 dB Atelier de chaudronnerie
- 101 dB sirène de pompier
- 100 dB cyclomoteur « gonflé »
- 95 dB Poids Lourd
- 90 dB Route de trafic intense

Pénible à entendre

- 85 dB Radio très puissante, Klaxon
- 75 dB Atelier de dactylo

Bruyant mais supportable

- 70 dB Restaurant bruyant
- 65 dB Appartement bruyant

Bruits courants

- 60 dB Auto sur route, magasins

Assez calme

- 50 dB Restaurant tranquille
- 40 dB Bureau dans quartier calme

Calme

- 35 dB Bateau à voile
- 30 dB Appartement calme dans quartier tranquille
- 30 dB Conversation à voix basse

Très calme

- 20 dB Jardin tranquille
- 15 dB Feuilles agitées par le vent
- 10 dB Cabine de prise de son
- 7 dB Désert
- 5 dB Laboratoire d'acoustique
- 0 dB Seuil d'audibilité

Effets sur la santé des polluants

Le dioxyde de Soufre

Le dioxyde de soufre est un gaz irritant qui peut déclencher un spasme bronchique chez les asthmatiques, augmenter la fréquence et l'intensité des symptômes respiratoires aigus chez l'adulte (toux, gêne respiratoire) ou encore altérer la fonction respiratoire chez l'enfant.

Les particules en suspension

Les particules les plus grosses sont retenues par les voies aériennes supérieures, alors que les plus fines peuvent pénétrer profondément dans les voies respiratoires inférieures, contribuant à une irritation bronchique, en

(suite page suivante)

Que faire contre la pollution ?

(suite de la page 1)

des véhicules en ville sont courts (50% < 3 Km). Renoncer à utiliser son véhicule, c'est faire preuve de civisme et de responsabilité envers ses concitoyens tout en économisant souvent son argent, sa santé et même son temps.

Comment concilier l'obligation de me déplacer jusqu'à mon lieu de travail, et mon souci de préserver la qualité de l'air ? On observe que beaucoup de

véhicules ne transportent qu'un seul passager (le conducteur). Utiliser toutes les places disponibles d'une automobile (co-voiturage) diminue le nombre de véhicules et les embouteillages, donc la pollution, mais également les frais (partage des frais de carburant, de garage -certaines entreprises favorisent financièrement le co-voiturage...). Parlez-en à vos voisins et vos collègues de travail.

Tournefeullais: "Le Conseil Général améliore votre cadre de vie" !

Avez-vous déjà remarqué le panneau bleu qui, à hauteur de l'échangeur de la rocade Arc-en-ciel/D632, depuis quel-ques jours nous annonce l'aménagement de la D632 en 2x2 voies avec le slogan: "Le Conseil Général améliore votre cadre de vie" ?

De quel cadre de vie parle-t-on?

De celui des automobilistes pressés qui veulent faire de la traversée de Tournefeuille leur trajet le plus rapide?

De celui des riverains à qui une augmentation

sensible des nuisances sonores et de la pollution est promise?

De celui des parents des élèves de l'école du Moulin-à-Vent qui, pour assurer la sécurité de leurs enfants se verront contraints de les accompagner en voiture à l'école même si celle-ci n'est qu'à quelques pas?

De celui des Tournefeullais habitant du côté de la Gendarmerie qui auront de plus en plus de difficultés à franchir le D632 pour bénéficier des équipements situés au centre de Tournefeuille?

De celui des élèves du Collège de Pahin qui voient les budgets d'équipement passer dans un aménagement dont l'utilité n'est pas évidente. Alors que la construction de la piste cyclable reliant le collège au centre n'est toujours pas amorcée ?

Bien sûr, on le sait... la voiture est reine, elle est donc prioritaire!

Quelles autres "améliorations" de notre cadre de vie le Conseil Général nous réserve-t-il? (à suivre ...)

(suite de la page 4)

voiture? Pourquoi les automobilistes de Plaisance, etc. en feraient-ils autrement? Pourquoi passeraient-ils ailleurs si une voie rapide leur permet de gagner quelques minutes?

Nous voici donc prisonniers d'un cercle vicieux: on crée une situation difficile en prenant au départ de mauvaises décisions et on trouve de mauvaises solutions à ce problème créant ainsi une nouvelle situation difficile et ainsi de suite... Résultat: une augmentation considérable de la pollution et des nuisances sonores, et un partage en deux de Tournefeuille de plus en plus net.

Heureux ceux qui ont fait le bon choix au départ, les autres n'ont qu'à démentager s'ils ne sont pas contents. Combien de parents habitants du "mauvais cotés" oseront envoyer leurs enfants, seuls, dans notre nouvelle médiathèque si pour cela ils seront obligés de traverser une 2x2 voies sur laquelle circulent des automobilistes dont le seul souci est de traverser Tournefeuille au plus vite?

La solution pour sortir du cercle vicieux existe:

Refusons le passage du Bd. Vincent Auriol en 2x2 voies

Faisons de ce lieu le trait d'union des deux parties de Tournefeuille, favorisant ainsi les conditions d'une nécessaire extension du centre de notre ville, dont la population s'élèvera bientôt à 25.000 habitants.

Les services de l'Équipement avaient imaginé le Bd. V. Auriol comme une voie de contournement située en marge de Tournefeuille. Aujourd'hui elle est en plein centre ville. Il est donc temps de reconsidérer des stratégies que l'urbanisation a rendu caduques.

"Et le dégagement de la sortie de la rocade Arc-en-ciel?" rétorquera la DDE. Cela est un faux problème! Dès aujourd'hui des chemins alternatifs existent, et d'autres sont prévus. Leur mise à disposition pourrait être accélérées. On peut faire confiance aux automobilistes: si le passage par Tournefeuille leur demande plus de temps ils changeront de trajet, allégeant ainsi le flux automobile sur l'échangeur de la D632.

particulier chez les enfants dont les mécanismes de défense sont soit immatures soit particulièrement fragiles. Certaines particules ont par ailleurs des propriétés nocives pour le fœtus, et sont cancérigènes.

Le dioxyde d'Azote

Le dioxyde d'azote peut pénétrer dans les plus fines ramifications des voies respiratoires. Il peut entraîner une altération de la fonction respiratoire et une irritation des bronches chez l'asthmatique et, chez les enfants, augmenter la sensibilité des bronches aux infections microbiennes.

Les composés organiques volatils

Les effets des composés organiques

volatils (COV) peuvent être très divers selon les polluants: cela peut aller de la simple gêne olfactive, à une irritation, à une diminution de la capacité respiratoire, jusqu'à des effets nocifs pour le fœtus et des effets cancérigènes (benzène).

Le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) a la propriété de se fixer à la place de l'oxygène sur l'hémoglobine du sang, conduisant ainsi à un manque d'oxygénation du système nerveux, du cœur, et des vaisseaux sanguins. A taux importants et à doses répétées, il peut provoquer la diminution de la vigilance ainsi que des maux de tête, vertiges, asthénie ou vomissements.

Boulevard V. Auriol: enfin une 2X2 voies !

Un tronçon après l'autre nous assistons à la métamorphose du Bd. Vincent Auriol. Après la mise en place d'une section à 4 voies, située entre le rond-point de la Gendarmerie et le rond-point "haricot", on s'attaque maintenant au tronçon compris entre l'échangeur "Arc en ciel" et le rond-point provisoire.

Des 2 voies actuelles on passe à 4!

A quand la suite ? Et quelle suite ?

Il suffit de regarder l'état de désolation dans lequel le Bd. V. Auriol a été laissé depuis sa construction et l'ampleur de l'emprise réservée pour comprendre ce qui nous attend. Peut-on raisonnablement croire que, entre deux tronçons à 4 voies, la partie centrale du boulevard sera aménagée en rue urbaine ? C'est à dire une rue à deux voies de circulation cohabitant avec de vrais trottoirs, (pourquoi pas bordés d'arbres), et des pistes cyclables ? Peut-on vraiment

croire que le no-man's-land actuel sera un jour un lieu où le commerce pourra se développer et où les Tournefeullais pourront flâner ?

Tout laisse présager qu'il se trouvera des raisons "valables" pour nous imposer la transformation de l'ensemble du boulevard en une 2x2 voies qui, au lieu d'être le trait d'union entre les deux moitiés Tournefeuille, en sera la séparation définitive. Il y aura les Tournefeullais "du bon côté" et les autres qui pour profiter des équipements du centre ville, seront obligés de traverser une vraie route avec un trafic de plus en plus important.

Aujourd'hui, on nous impose les 4 voies afin de dégager la sortie de la rocade Arc-en-ciel, mais pour aller où? Pour aller s'entasser en plein centre de Tournefeuille et y décharger un maximum de gaz polluants. On voit se dessiner l'argumentation qui justifiera la construction d'une 2x2 voies traver-

sant Tournefeuille d'un bout à l'autre: il faudra fluidifier le trafic afin de réduire la pollution dans Tournefeuille. DDE et Mairie tomberont certainement rapidement d'accord, comme s'est le cas actuellement, sur cette mesure "d'amélioration du cadre de vie" à Tournefeuille.

On peut toujours trouver des bonnes raisons justifiant n'importe quoi si on ne se pose pas les bonnes questions au départ!

L'ouverture de l'échangeur rocade Arc-en-ciel/D632 a fatalement entraîné une augmentation importante de véhicules provenant de Plaisance, Fonsorbe etc. et traversant le centre de Tournefeuille. Quel sera l'effet d'une fluidification de la circulation sur le Bd. V. Auriol? Certainement une nouvelle augmentation du trafic! Ne choisissons-nous pas le chemin le plus rapide quand nous nous déplaçons en

(suite page 3)

Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM)

Si personne ne nie aujourd'hui les progrès de la recherche sur la génétique thérapeutique, il n'en est pas de même pour ce qui concerne la génétique appliquée aux denrées alimentaires.

En effet les conséquences des cultures de plantes génétiquement modifiées (OGM) inquiètent beaucoup de scientifiques et d'agriculteurs. Les OGM sont des organes vivants dont on a modifié le patrimoine génétique en ajoutant un gène supplémentaire, pouvant provenir d'une autre espèce, d'une bactérie ou d'un virus. Cette opération lui confère ainsi de nouvelles propriétés qui vont modifier son comportement dans la nature. Les répercussions sur la santé humaine et sur l'environnement ne sont pas toutes mesurées à ce jour.

Santé: des doutes !

Le maïs transgénique contient des gènes de résistance aux antibiotiques, qui inquiètent les spécialistes des infections. Ils craignent en effet, une migration du gène vers d'autres bactéries notamment celles pathogènes pour l'homme. On soupçonne que l'utilisation abusive d'antibiotiques dans la nourriture des animaux d'élevage avec migration dans la chaîne alimentaire vers l'homme est une cause de la résis-

tance de certaines bactéries aux antibiotiques existantes.

L'utilisation des OGM risque d'aggraver cette situation.

Il faut dix années de recherche pour mettre au point un nouvel antibiotique. Quelles conséquences sur l'homme, sachant que la qualité de notre alimentation est étroitement liée à notre santé?

L'environnement menacé !

Les flux des pollens peuvent provoquer des croisements entre les OGM et d'autres plantes cultivées ou sauvages. Le gène artificiellement greffé en labo se retrouvera alors sans contrôle dans la nature, modifiant la carte génétique des autres plantes en les rendant insensibles aux insecticides utilisés habituellement. D'où une course en avant effrénée dans la recherche d'insecticides encore plus puissants et une dépendance des agriculteurs vis à vis des grosses sociétés productrices de ces produits (ce sont les mêmes firmes qui produisent la

plante OGM et l'insecticide associé).

Que faire alors ?

Face à ces doutes, voire ces menaces, nous pouvons individuellement réagir en refusant d'acheter les produits alimentaires « douteux » et exiger un étiquetage rigoureux informant de la présence ou non d'OGM dans leur composition.

Notre pouvoir de consommateur peut influencer le comportement des industriels.

Aujourd'hui, Greenpeace mène une action dans ce sens, en diffusant une liste « noire » des produits composés d'OGM, une liste « grise » de produits dont l'absence d'OGM n'est pas garantie et une liste « blanche » des produits dépourvus d'OGM.

Certains fabricants sous la pression des consommateurs ont modifié la composition de leur produit afin de ne plus paraître dans cette liste « noire ».

Contacts : Greenpeace
Boite vocale 01.53.43.85.70.
<http://www.greenpeace.fr>